

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Etabli à partir de la comptabilité de l'ordonnateur (maire), le compte administratif (CA) est un document de synthèse présentant les résultats de **l'exécution** du budget.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non titrées ou non mandatées en investissement (restes à réaliser).

Les résultats du compte administratif 2019 différent de ceux figurant dans le compte de gestion car seule la trésorerie du budget annexe assainissement collectif normalement clôturé au 31 décembre 2018 a été transférée par le comptable public au budget principal de la commune. Le transfert des résultats du budget assainissement au 31 décembre 2019 sera effectué par le comptable public sur l'exercice 2020.

I- Les informations statistiques, fiscales et financières

Population totale 2019	9 970
Population DGF 2019	10 194

La population DGF est constituée par la population totale majorée d'un habitant par résidence secondaire et par emplacement de caravane au titre de l'accueil des gens du voyage (si la commune est éligible à la DSU ou à la fraction bourg-centre de la DSR, le nombre de places de caravanes est multiplié par 2).

La population DGF est utilisée notamment pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement.

Informations financières / ratios	données communales 2019	moyennes nationales de la strate démographique (données 2018)*
Dépenses réelles de fonctionnement / population	909 €	939 €
Produit des impositions directes / population	572 €	488 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 274 €	1 131 €
DGF / population	96 €	152 €
Encours de la dette au 31/12 / population	637 €	844 €
Annuité de la dette / population	102 €	108 €
Taux d'endettement (annuité de la dette / PRF)	8,04%	9,59%

^{*}strate démographique= communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement à FPU

II- La section de fonctionnement (comptes des classes 6 et 7)

Elle retrace les opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune, c'est-à-dire les produits et les charges qui reviennent régulièrement chaque année.

1-Les dépenses (comptes des classes 6):

Libellé des dépenses de fonctionnement	CA 2018	CA 2019	évolution 2019/2018
Charges à caractère général	2 627 824,18	2 847 519,99	8,36%
Charges de personnel	5 465 649,24	5 542 755,99	1,41%
Atténuation de produits	45 975,00	48 297,00	5,05%
Autres charges de gestion courante	628 116,71	667 550,80	6,28%
Charges exceptionnelles	7 054,28	6 933,89	-1,71%
Intérêts de la dette	147 183,48	127 890,34	-13,11%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 921 802,89	9 240 948,01	3,58%
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 001 289,40	587 902,80	-41,29%
Total des dépenses de l'exercice	9 923 092,29	9 828 850,81	-0,95%

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 9 828 850,81 €:

- 9 240 948,01 € au titre des opérations réelles,
- 587 902,80 € pour les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, valeurs comptables des immobilisations cédées..).

Les dépenses <u>réelles</u> sont en augmentation de **3,58** % par rapport à 2018 où elles atteignaient **8 921 802,89** €.

► Chapitre 011 « charges à caractère général » : 2 847 519,99 € en hausse de 8,36 %

Au sein de ce chapitre, sont inscrites les dépenses relatives aux fluides, à l'entretien des bâtiments et du matériel roulant, aux primes d'assurances, et aux prestations de services (cantines..).

L'augmentation constatée sur ce chapitre est liée essentiellement à l'inscription de l'étude stratégique d'intervention du cœur de ville (100 K€).

Le chapitre 011 représente 30,8 % des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 012 « dépenses de personnel » **5 542 755,99** € en augmentation de **1,41**%

La hausse constatée sur ce chapitre s'explique notamment par :

- la mise en place d'une participation employeur à la prévoyance dans le cadre des négociations sur le temps de travail : 20 000 €,
- la comptabilisation en année pleine du poste de la directrice action cœur de ville,
- du remplacement par des contractuels de plusieurs agents en longue maladie.

Le chapitre 012 représente 60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 014 « atténuations de produits » 48 297 € en hausse de 5,05 %

Au sein de ce chapitre, sont constatés notamment les dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants (1 906 €) et la contribution de la commune au Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) (45 644 €).

Le chapitre 014 représente moins de 1% des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » 667 550,8 € en hausse de 6,28%

Sur ce chapitre, sont inscrites notamment les dépenses relatives aux indemnités de fonction (130 470,97 €) et aux subventions versées aux associations (495 856 €).

A noter : Suite à la vente du foyer logement à l'association EDENIS, le CCAS a réintégré dans son budget les excédents du foyer. De ce fait, la commune n'a pas versé de subvention de fonctionnement au CCAS en 2018 et 2019.

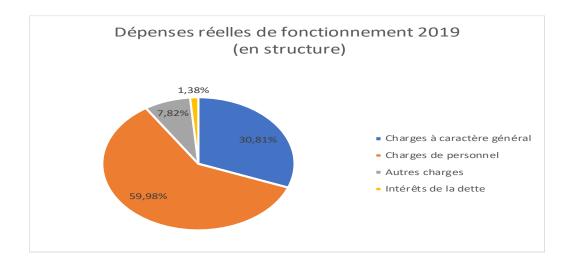
Ce chapitre constitue 7,22 % des dépenses réelles.

Chapitre 66 « charges financières » 127 890,34 € en baisse de 13,11%

Ce chapitre représente **1,38** % des dépenses réelles de fonctionnement.

► Chapitre 67 « charges exceptionnelles » 6 933,89 €

Ce chapitre retrace essentiellement les dépenses relatives aux titres annulés sur exercices antérieurs (6 264,62 €).



2- Les recettes (comptes des classes 7) :

Libéllé des recettes de fonctionnement	CA 2018	CA 2019	évolution 2019/2018
Atténuation de charges	30 811,21	102 276,75	231,95%
Produits des services	537 795,97	464 188,66	-13,69%
Impôts et taxes	8 525 759,31	9 875 454,77	15,83%
Dotations et participations	2 005 476,42	2 025 439,34	1,00%
Autres produits de gestion courante	166 255,98	183 640,15	10,46%
Produits financiers et exceptionnels*	483 339,00	51 021,19	-89,44%
Total des recettes réelles de fonctionnement	11 749 437,89	12 702 020,86	8,11%
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	258 980,91	199 961,50	-22,79%
Total des recettes de l'exercice	12 008 418,80	12 901 982,36	7,44%
Pr info excédent de fctionnement reporté	4 046 653,37	2 962 814,10	

^{*}dont produit de cessions

Le total des recettes totales de fonctionnement s'élève à 12 901 982,36 € (hors excédent antérieur reporté) :

- 12 702 020,86 € au titre des opérations réelles,
- 199 961,50 € pour les opérations d'ordre (quote part des subventions transférées au compte de résultat)

Les recettes réelles sont **en augmentation** de **8,11**% par rapport à 2018 où elles atteignaient **11 749 437,89 €**.

Le niveau élevé des recettes en 2019 s'explique essentiellement par la prise en compte dans le calcul de l'attribution de compensation versée par la CCLRS de rôles supplémentaires de CFE 2016 perçus par la commune en 2017 et par un rattrapage opéré sur les années 2018 et 2019.

► Chapitre 013 « atténuations de charges » 102 276,75 € en hausse de 231,95 %

Sur ce chapitre, sont inscrits les remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux (indemnités journalières...).

L'évolution constatée sur ce chapitre est liée à une forte augmentation des arrêts maladie entre 2018 et 2019.

► Chapitre 70 « produits des services et du domaine » 464 188,66 € en baisse de 13,69 %

Ce chapitre retrace les recettes liées aux concessions dans les cimetières, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances et droits des services à caractère culturel, social et périscolaires (cantines..).

Le chapitre 70 représente 3,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

► Chapitre 73 « impôts et taxes » 9 875 454,77 € en hausse de 15,83 %

Sur ce chapitre, sont inscrits notamment le produit des trois taxes ménages, le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et la taxe sur l'électricité.

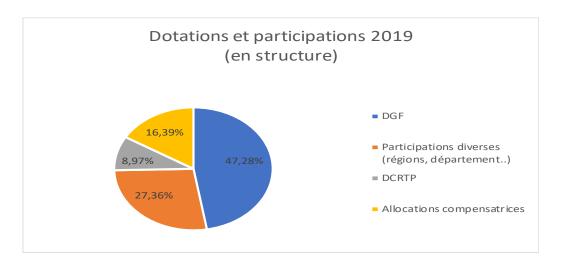
	CA 2019
Taxes foncières et d'habitation	5 702 651,00
Autres impôts locaux et assimilés (RS)	32 627,00
Attribution de compensation	2 287 860,00
Autres fiscalités reversées (rattrapage AC sur 2017 et 2018)	656 420,00
FNGIR	359 138,00
FPIC	108 219,00
Droits de place	61 694,97
Taxe consommation finale d'électricité	254 143,78
Taxe locale sur la publicité extérieure	24 076,45
Taxes additionnelles aux droits de mutation	374 146,57
Autres taxes diverses	14 478,00
total chapitre 73	9 875 454,77

Le chapitre 73 représente 77,7 % des recettes réelles de fonctionnement.

► Chapitre 74 « dotations et participations » 2 025 439,34 € en hausse de 1 %

Sur ce chapitre, sont inscrites notamment la dotation globale de fonctionnement, les allocations compensatrices TH, FB et FNB et diverses participations accordées par l'Etat, la CAF...

	CA 2019
DGF	957 570,00
FCTVA (calculé sur les dépenses d'entretien)	8 103,48
Participations diverses (régions, département)	546 075,86
DCRTP	181 709,00
Allocations compensatrices	331 981,00
Total chapitre 74	2 025 439,34



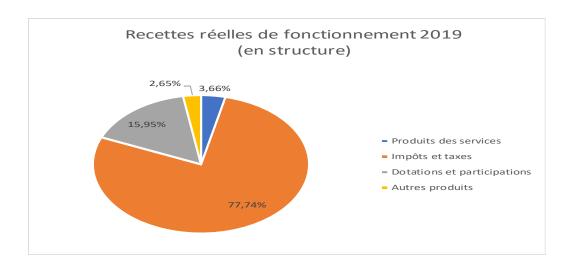
Les dotations et participations constituent 15,95 % des produits réels de fonctionnement.

► Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » 183 640,15 € en hausse de 10,46 %

Sont inscrits sur ce chapitre, les revenus des immeubles (baux avec l'Etat, particuliers) et les produits divers.

► Chapitres 76 et 77 « produits financiers et exceptionnels » 51 021,19 €

Au sein de ce chapitre les produits de cessions représentent 23 849 €.



III-Les soldes intermédiaires de gestion (en K€):

Le premier solde d'épargne, appelé **excédent brut courant (EBC)**, est égal à la différence entre les produits courants et les charges de même nature.

L'épargne de gestion est calculée en complétant l'excédent brut courant du résultat des opérations exceptionnelles.

L'épargne brute, égale à l'épargne de gestion diminuée des intérêts, permet de connaître le montant de l'épargne disponible pour faire face au remboursement en capital de la dette.

Ultime solde de la chaîne d'épargne, l'épargne nette, égale à la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette, représente, quand elle est positive, le solde disponible pour financer les dépenses d'équipement.

Attention : dans ce tableau ne figurent que les produits et les dépenses <u>réelles</u> de fonctionnement.

Dans les recettes, ne sont pas inclus les produits de cession qui sont considérés en analyse financière comme des produits d'investissement).

en K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement courant	12 018	12 388	12 097	11 868	11 266	12 651
-Charges de fonctionnement courant	9 545	9 596	9 665	8 596	8 768	9 106
=Excédent brut courant	2 474	2 792	2 432	3 273	2 499	3 545
Solde exceptionnel	-57	59	15	17	18	20
= Epargne de Gestion	2 416	2 851	2 447	3 290	2 516	3 565
- intérêts de la dette	230	199	173	165	147	128
= Epargne brute	2 187	2 652	2 274	3 124	2 369	3 437
-capital de la dette	943	822	757	793	838	893
= Epargne nette	1 244	1 830	1 517	2 331	1 530	2 544

L'épargne nette, toujours supérieure à **1 200 K€** sur la période 2014-2019, atteint en **2 544 K€** en 2019.

La hausse constatée entre 2018 et 2019 est liée essentiellement à la prise en compte dans le calcul de l'attribution de compensation 2019 de rôles supplémentaires de CFE 2016 et au rattrapage opéré sur les exercices 2017 et 2018.

L'épargne dégagée au terme des opérations de fonctionnement a ainsi permis de financer une part non négligeable des dépenses d'équipement.

IV-La section d'investissement (comptes des classes 1 et 2) :

Elle retrace les opérations de dépenses et de recettes liées aux programmes d'investissement nouveaux ou en cours qui enrichissent le patrimoine communal : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure...

1-Les dépenses :

Libellé des dépenses d'investissement	CA 2018	CA 2019
Immobilisations (dont transfert au budget assainissement en 2018)	5 538 224,03	7 379 298,60
Subventions d'investissement	0,00	11 841,27
Emprunts et dettes assimilées	838 252,52	892 992,79
Total dépenses réelles d'investissement	6 376 476,55	8 284 132,66
Total des dépenses d'ordre d'investissement	275 304,51	199 961,50
Total dépenses de l'exercice	6 651 781,06	8 484 094,16
Pour information solde d'exécution négatif reporté		1 321 536,33

Le total des dépenses d'investissement atteint 8 484 094,16 € (hors restes à réaliser et solde négatif reporté) :

- 8 284 132,66 € au titre des opérations réelles,
- 199 961,50 € pour les dépenses d'ordre.

Au sein des dépenses réelles d'investissement :

- les dépenses d'équipement atteignent 7 391 139,87 € TTC parmi lesquelles :
 - l'opération « redynamisation de la bastide »: 2 873 712 € TTC
 - la réhabilitation de la piscine : 863 411 € TTC,
 - le remplacement du terrain synthétique : 783 899 € TTC
 - le réaménagement de la chapelle « la Providence » : 517 000 €TTC,
 - la mise en place de la fibre optique : 65 910 € TTC

-le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune s'élève à 892 992,79€.

2- Les recettes :

Libellé des recettes d'investissement	CA 2018	CA 2019
Dotations fonds divers et réserves	1 385 623,66	4 422 689,26
Subventions d'investissement	1 027 785,01	1 805 631,21
Emprunts et dettes assimilées	385,00	2 600 723,00
Immobilisations	251 655,47	5 378,40
Total des recettes réelles d'investissement	2 665 449,14	8 834 421,87
Total des recettes d'ordre d'investissement	1 017 613,00	587 902,80
Total des recettes de l'exercice	3 683 062,14	9 422 324,67
Pour information solde d'exécution positif reporté	1 535 098,58	

Le total des recettes d'investissement s'élève à 9 422 324,67 € (hors restes à réaliser) :

- 8 834 421,87 € au titre des opérations réelles,
- 587 902,80 € pour les opérations d'ordre.

Pour financer ses investissements, la commune a perçu :

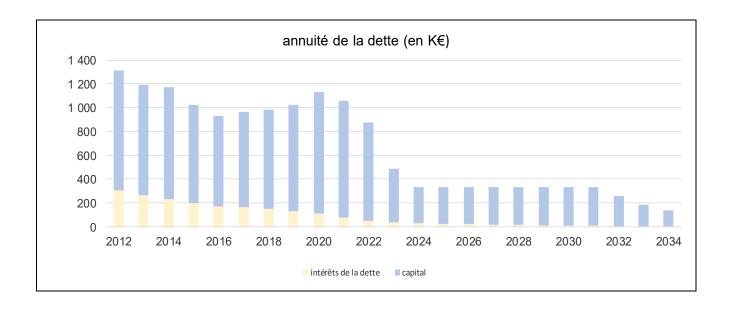
- des subventions (chapitre 13) pour un montant de 1 805 631,21 €,
- du FCTVA sur les travaux et acquisitions réalisés en 2018 à hauteur de 873 563,35 €,
- de la taxe d'aménagement pour 268 567,39 €.

Un emprunt d'un montant de **2 600 000 €** a été contracté en 2019 (durée **15 ans**, taux :**0,74%)**

V- La dette

1-L'annuité de la dette :

Elle atteint en 2019 **1 020 883,13 €** (**892 992,79 €** au titre du capital remboursé,**127 890,34 €** pour les intérêts).



Le taux d'endettement mesuré par le ratio « annuité de la dette / produits réels de fonctionnement » atteint 8,04 % en 2019 (contre 9,59 % pour la moyenne nationale des communes de même strate en 2018).

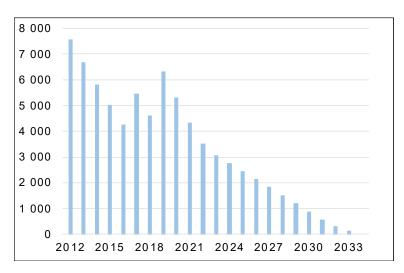
2- L'encours de la dette :

Il s'élève à **6 347 424** € au 31 décembre 2019 en hausse de **1 707 007** € par rapport au 31 décembre 2018 ou il atteignait **4 640 417** €. Il est constitué de 13 emprunts

- 6 auprès d'établissements bancaires classiques (encours de 6 280 896 €),
- 7 sont des prêts sans intérêts accordés par le conseil départemental et la CAF (encours de 66 528 €).

Tous les emprunts souscrits sont classés dans la catégorie A-1 de la charte GISSLER (structure taux fixe simple, indice zone Euro).

L'encours de dette par habitant au 31/12/2019 est de **637** € (contre **844** € pour la moyenne nationale des communes de même strate en 2018).



La dette actuelle sera totalement amortie en 2034.

3- La capacité de désendettement :

La capacité de désendettement, mesurée par le ratio « encours de la dette/épargne brute », permet de savoir en combien d'années une collectivité peut rembourser son encours de dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut. Le seuil d'alerte pour les communes est fixé à 11 ans.

En 2019, la capacité de désendettement de la ville de Revel est de 1,85 an.

En résumé :

Résultat de fonctionnement 2019

Recettes de fonctionnement : 12 901 982,36 €
Dépenses de fonctionnement : 9 828 850,81 €
Soit un résultat de l'exercice 2019 : 3 073 131,55 €

Excédent antérieur reporté : 2 962 814,10 €

Soit un résultat de clôture 2019 en fonctionnement de 6 035 945,65 €

Résultat d'investissement 2019

Recettes d'investissement : 9 422 324,67 €
Dépenses d'investissement : 8 484 094,16 €
Soit un résultat de l'exercice 2019 : 938 230,51 €

Résultat antérieur reporté : - 1 321 536,33 €

Soit un résultat de clôture 2019 en investissement de - 383 305,82 €

(Pour information solde des restes à réaliser 2019 : - 836 102 €)

Le résultat global de clôture 2019 (fonctionnement + investissement) du compte administratif s'élève à 5 652 639,83 €.